L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Journal Politique, Littéraire et Commercial.

Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1882.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 21 NOVEMBRE 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nelle-Orléans, 21 novembre 1882.—Température—Beau temps, vents du nord-ouest, température stationnaire ou plus élevée et pression barométrique.

Température du 20 novembre 1882
Thermomètre de C. JURANEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin.....	44	7
Midi.....	50	10
3 P. M.....	52	11
6 P. M.....	47	9

Lundi, 20 novembre 1882, 3 p. m
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta.....	34	Louisville, Ky....	43
Augusta, Ga.....	39	Memphis, Tenn...	43
Corsicana, Tex....	—	Mobile, Ala.....	50
Cairo, Ill.....	44	Montgomery, Ala.	44
Chattanooga, Tenn	38	Nashville, Tenn...	46
Cincinnati, O.....	46	New Orleans, La..	48
Davenport, Iowa....	42	Omaha, Neb.....	40
Dubuque, Iowa....	42	Pittsburgh, Pa....	40
Galveston, Texas..	51	Savannah, Ga....	47
Indianola, ...	—	Shreveport, La....	46
Keokuk, Iowa.....	45	St-Louis, Mo.....	45
Key West, Fla....	78	St-Paul, Minn.....	43
Little Rock, Ark..	43	Vicksburg, Miss...	45
Leavenworth, Kan	40	Yankton, D. T....	50

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta.....	5.06	Nashville, Tenn	2.03
Cairo, Ill.....	11.09	New Orleans*...	12.06
Cincinnati, O..	5.04	Omaha, Neb.....	4.11
Davenport, I..	5.06	Pittsburgh, Pa*	3.00
Keokuk, Iowa.	6.03	Shreveport, La.	15.09
La Crosse, Wis.	4.05	St-Louis, Mo...	10.06
Leavenworth, K	5.04	St-Paul, Minn...	4.03
Louisville, Ky.	5.10	Vicksburg, Miss	11.02
Memphis, Tenn	8.04	Yankton, D. T....	2.02

*Au-dessus de zéro de l'échelle du Canal de la Nouvelle-Orléans.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

John S Campanal à mlle Catherine Fortier.
Nicolas Weber Jr, à Mlle Clara Ohlmann.
Joseph Stecher à mlle Mary O'Conor.
Frederick Taylor à mlle Nellie Barney.
J F Bauda à mlle Carrie Sayer.
Arthur C Johns à mlle Laura C Taft.
Thomas W Moore à mlle Laura Schultz.
Marion B Moore à mlle Mary Ellen Thomas.
Dr Hermann T Wolf à mlle Margaret Spieler Starmann.
Charles Werner à mlle Elizabeth Torr.

Naissances.

Mme Wm Hickey, une fille, 24 oct;
" Jos Kraut, un garçon 8 nov;
" Adam Everhart, une fille, 9 nov;
" J W Welch, un garçon, 7 sept;
" H J Peterson, jumeaux garçon et fille, 20 nov;
" Alfred Barthe, une fille, 16 oct;
" J T Isaac, une fille, 2 août,
" Valentine Wilhelm, un garçon, 6 mars;
" Théodore Allerton, jumeaux garçon et fille, 19 oct.

Décès.

Wm Walker, 8 jours, 321 Peters;
Henriette Weber, 6 mois, 138 Erato;
George Miller, 42 ans, rue Septième, près Howard;
Comeas Jacque, 49 ans, 333 North Prieur;
Ida Gertrude Stafford, 7 ans, 340 South Franklin;
Christian Mary Nowton, 1 mois, Alger;
Helen Wilson, 36 ans, 145 Royale;
Alice Sedest 10 heures, 351 St Philippe;
Samuel Washington, 80 ans, Claiborne et Julie;
Mme Mary Canfield, 36 ans, 118 Richard;
Patrick Sullivan, 2 ans, 342 Melpomène;
Dame veuve Mary Hornung, 478 1/2 Josephine;
Emile Fenkelsche, 64 ans, St Philippe et Bourbon;
Hortense Ocuain, 30 jours St Philippe et Roman;
Matthew Joseph Elliott, 50 ans, Erato, entre Magnolia et Clara;
Eugène S Dyar, 1 an, 150 rue Première;
David Kilpper, 1 mois, 84 Chartres;
William H Doerr, 5 ans, 682 Felton;
George Lackbaun, 2 mois, Kenneryille;
Jacob Twilbeck, 1 mois, Lyon et Tchoupitoulas;
Antoinett Torregrossa, 47 ans, St Philippe, entre l'Avenue Hagan et Bayou St Jean;
Dame veuve Mary E Ball, 82 ans, 184 Laurel;
Dame veuve Eva Bernard, 59 ans, 668 Fulton;
Mme Agnes Sovignet, Allée Starcken, entre Marais et Treme;
Theodore Smith, 1 an, Alger;
Allsey White, 80 ans, Laurel, entre Gén Taylor et Peniston;
Charles T Beauregard, 42 ans, 58 Hôpital.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 112 personnes, dont 14 de la phtisie pulmonaire, 6 de la diarrhée, 4 d'affections du cœur, 5 de la bronchite aigue, 2 de la bronchite chronique, 1 de la petite vérole, 2 de la fièvre scarlatine, 4 de fièvres des marais, 4 du tabes mesenterica, 3 de la fièvre congestive, 4 du choléra des petits enfants, 5 du trismus nascentium, 6 par pneumonie, 2 de la maladie (chronique) de Bright, 4 (vieillards) de la débilité, 2 du delirium tremens.

Ages.—Au-dessous d'un an, 27; de 1 à 2 ans, 4; de 2 à 5 ans, 3; de 5 à 10 ans, 2; de 10 à 15 ans, 1; de 15 à 20 ans, 0; de 20 à 25 ans, 7; de 25 à 30 ans, 7; de 30 à 40 ans, 10; de 40 à 50 ans, 12; de 50 à 60 ans, 12; de 60 à 70 ans, 12; de 70 à 80 ans, 8; de 80 à 90 ans, 7; de 90 à 100 ans, 2; de 100 ans et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalités—Natifs de l'Amérique anglaise, 1; Canadiens, 2; Français, 4; Allemands, 14; Irlandais, 3; Italiens, 1; Louisianais, 60; Ecossais, 1; Suisses, 1; Américains (autres que Louisianais), 25.

Il est mort 69 personnes du sexe masculin et 43 du sexe féminin.

Il y a eu 16 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'asile de la Société Française.

Les coroners ont délivré 21 certificats de décès.

Il y a eu 5 morts-nés.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST-CHARLES.

G H Batchelder, J B Doris, Miles Norton, Etta, Lee Favre, Saisuma et Fenelon, Francis et Emma, Fredericks et femme, P Picou, F S La Vergne, H Patterson, Wm Shoulds, F et J Mile, A Lowande, du cirque de Batchelder, Doris, Farnese, J F Wilson, S Haygrath, J J Lamont, Kilbare, Chas Fischer, Wm Fisher, 2 chestre sadili cirque; mlle Millie Christine, J Brooks, J J Smith, dadi cirque, Geo O Brien, Chas Charlton, Jos W Ware, James A Ware et femme Iberville; J G Batchelor, Bonfounce, mmes H H Hubbel, Davye Joseph, A C Steibel St Louis; R L Ewing, E B Gross, Little Rock; Gus Hahn, New York; E Metzger, mme B Bloom, Frank E Cornell, Hotelle Metzger et femme, J Patton, Meridian; G R Davidson, Liverpool; W C Smith et femme, Lee, Wm F Kellogg, Jeannerette, Wm Gary, C K David, Baton Rouge, Frank Darris, cirque.

CITY HOTEL.

Geo H Moore, M A Jahier, N Y; C Legarde, Lafourche; Lee, W Willet, Homer, Lee; G H Schoesmaker, Cincinnati; John Conner, Cal; E Ware, Bernat n; Hunter C Lasks, Mme S A Barrow, David Barrow, Baton Rouge; F Mann, Gretna; mmes Morgan : Miss stearns, Mobile; H P ToNes S K Mayers, Frank Morris, ville; J Gilles, Mobile; E T Miss N Y; Miss L Ar; J C Andrews, Kanceaw; J Donahoe, Ga'na ville, Miss; M C Staples, Richmond, Va; W G Franklin, New Mexico; M F Means, St Louis; J B Greyson, Decapolis, Ala; Sam V Cenleon, Dallas, Texas.

Entrée en fonctions du recorder Ford.

—Immédiatement après la prestation du serment des fonctionnaires municipaux, à l'Hôtel de Ville, M. Thomas J. Ford, recorder du deuxième et du troisième districts, s'est rendu à la cour où l'honorable Anthony Sambola, en l'absence du recorder Mittenberger, l'a reçu et l'a ensuite présenté aux membres du barreau ainsi qu'aux employés. M. Sambola a dit au nouveau magistrat que l'Hon. Mittenberger, retenu ailleurs par ses devoirs, l'avait chargé du soin d'installer son remplaçant, qu'il félicite de son élection et remercie les employés de la cour de leurs bontés, de la manière dont ils se sont acquittés de leur mission.

M. Sambola a ajouté : "Je me joins aux félicitations du juge Miltenberger—Je sais que vous serez juste envers ceux qui comparaîtront devant vous. Je vous connais; vous êtes Louisianais, vous parlez le français et l'anglais. Je suis heureux de voir que vous honorerez la cour qu'a présidé l'honorable Miltenberger!

M. Ford a répondu à l'allocution en ces termes :

"Je suis pénétré de la responsabilité qui pèse sur moi au moment où j'entre en fonctions ; j'en sais d'autant plus pénétré que beaucoup de personnes croient que cette cour ne sera pas dirigée d'une façon aussi satisfaisante qu'elle l'a été sous mon digne et estimé prédécesseur, le juge Miltenberger. Je sais que je ne puis rien ajouter aux éloges que la Presse et le public en général ont donnés à mon prédécesseur, qui laisse ses fonctions avec un nassé sans tache, l'amour et le respect de toute une communauté. Je n'occupais de politique depuis huit ans; mon but a toujours été d'être élu à cette place, et maintenant que mon ambition est satisfaite, je me sens animé d'un autre désir—celui de me faire une réputation comme celle dont jouit le juge Miltenberger. Je sais que le seul moyen d'y arriver est de suivre ses mêmes coutumes, d'adopter les mêmes réglements qu'il a établis, de punir les violateurs de la loi et les "hoodlums", sans distinction de parties, de classes ou d'influence. Je me propose de protéger les intérêts de tous, mais je serais très sévère à l'égard de ceux qui se rendront coupables de désordres au bal, dans les "cars", dans les bals, dans les pique-niques, etc., ou vont les dames et les enfants pour chercher un moment de plaisir. La France, les membres du barreau, la police et tous les citoyens auront toutes les facilités et toutes les courtoisies voulues. Je saurai des commis capables [illegible]

Il n'est pas besoin de vous rappeler les causes qui ont mis la ville dans l'impossibilité d'éclairer ses rues publiques, ses rues; de se pourvoir d'un corps de police suffisant; d'entretenir en bon état ses quais, ses rues, ses trottoirs; mais je veux de payer régulièrement et intégralement chacun de ses employés, etc., etc. Voilà la première tâche qui s'impose à nous : celle de porter remède à tous ces maux.

En vertu de la 77me clause de la charte, l'administration actuelle aura à adopter, avant trente jours, son budget de dépenses et son budget de recettes pour l'année 1883.

Les lois relatives à la dette de la ville à l'endroit des détenteurs de bons, enlèvent au conseil toute discrétion quant à la disposition de certains fonds.

Il est urgent, cependant, que des économies, non moins sacrés que les dépenses de bons, et qui méritent à plus d'égards qu'eux notre sérieuse considération : professeurs d'écoles, journaliers, agents de police, commis et employés de la ville ; il est urgent, dis-je, que nous trouvions un moyen de les payer, afin de les compenser un peu des privations et des injustices qu'ils ont eu à subir.

Il est des employés dont les moyens sont bien modestes, et que nous devons payer à la semaine, non au mois.

En terminant, je désire vous offrir, Messieurs, l'expression des vœux que je forme pour le succès de notre œuvre, en même temps que l'assurance de mon cordial appui dans vos travaux.

W. J. BEHAN.

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection, de vive voix, de l'avocat de la ville, M. C. P. Beck; du voyer, M. L Brosnan; des assistants-recorders, MM. J. Davis, Anthony Sambola, A. C. Winn et B F. Kelly.

Plusieurs motions de procéder à d'autres élections ont été infructueuses, et le Conseil s'est ajourné à ce soir, sept heures.

La considération de plusieurs résolutions, lues par leurs titres, a été renvoyée à huitaine.

Le phénomène de notre époque.

—Une femme à deux têtes, est-ce assez rare pour l'appeler un phénomène ? La nature a, comme les hommes, ses monstruosités de caprices, ses monstres d'humeur pour donner à une créature une difformité aussi hideuse que celle que nous avons pu voir, toucher même, hier.

C'est dans un salon de l'Hôtel St-Charles que nous avons été mis en présence de cet être unique qu'une trentaine de médecins sont venus examiner et interroger. Si nous en avions le temps nous voudrions écrire ici la biographie de la femme qui nous occupe, et que le public verra dès ce soir, sous la tente du grand cirque de MM. Batchaller et Doris. Elle a deux têtes, quatre bras, quatre jambes, et un seul corps. La sensibilité est commune aux pieds, et distincte aux têtes. Les deux têtes peuvent causer simultanément, l'une en français, l'autre en anglais, en allemand, en italien ou en espagnol. D'un esprit primesautier, elles saisissent vite une conversation et parlent très volontiers.

Bien que leurs facultés mentales ne soient pas communes, il arrive généralement qu'elles aient les mêmes idées, les mêmes goûts.

Mlle Christine est le nom de bette disgraciée de la nature. Elle est native de la Caroline du Nord ; âgée de 31 ans. Elle a voyagé dans le monde entier ; a été examinée par les médecins les plus éminents de tous les pays, et sera plus d'une fois encore—car elle jouit d'une santé robuste—un objet de curiosité pour le vulgaire, et d'études pour la science. *Bis in eadem.*

Cour criminelle de district—

A la section A, (juge Roman) — Michael Baldwin s'est reconnu coupable de port d'armes cachées. Il a été condamné à un jour de prison de paroisse.

Le jugement de Thomas McQuade et de Nicholas White, que le grand jury a trouvé lieu à poursuivre pour le meurtre de John Burke ; celui de M. Condon, Gilbert Taylor et d'Alex. Trimbles, accusés de vols de fait—ont été remis au 27 du courant.

A la section B, [juge Luzenberg]—Littleton B. Lotte est accusé d'être entré dans une maison et d'y avoir commis un vol; Neet Johnson est accusé de port d'armes cachées.

John Wals, c, Calvin John, c, et Martin Harris, accusés de vol; Mat Degan, de voies de fait; Lizzie Johnson, de blessures, se sont déclarés innocents.

Arthur Watson s'est reconnu coupable d'attaque.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Thomas A. Spence, prévenu de voies de fait.

Cœur du recorder Sambois.—

Georgiana Taylor, convaincue de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Alice Cook, convaincue d'infraction à l'ordonnance qui a trait aux prostituées : Albert Smith, convaincu d'ivresse, d'insultes et de bris de paix ; Monroe Pinks et Mme Francis, convaincus de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de détention à la même geôle.

Cour du recorder Davey.—

Jumbo Robinson, accusé d'avoir poignardé Rosanna Robinson, a été requis de donner un cautionnement de $500, en attendant l'interrogatoire.

James Breslin, prévenu d'injures et de menaces, a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Gustave Kolm et als à Salvador Matranga, deux carrés d'îlots compris entre les rues Holly Grove, Jackson, Jéna et Cyprès, ayant 300 pieds de face à chacune des rues ci-dessus mentionnées, et deux carrés d'îlots compris entre les rues Jackson, Eagle, Jéna et Cyprès, ayant 300 pieds de face sur chacune de ces rues.....$600

John A. Watkins à Mme G. Henry Lathman, un terrain et batisses dans l'îlot compris entre les rues Willow, Cypress, Clara et Florida Landing, ayant 32 pieds de face à la rue Cypress sur 63 pieds de profondeur.....$700

Blayney Towsley Walshe à Frank Saunders Kendig : 1° quatre terrains et batisses dans l'îlot compris entre les rues Cadiz, Pitt, St-Charles et Valence, ayant 25 pieds de face à la rue St-Charles sur 100 pieds de profondeur ; 2° un terrain et batisses compris entre les mêmes rues que les premiers, ayant 25 pieds de face à la rue St-Charles sur 100 pieds de profondeur $4000

Mary Adams à Richard Richey : Mary Adams, un terrain et batisses dans l'îlot compris entre les rues White, Nonvelle-Orléans, Claiborne et Prosper.....$334

Hugh Murphy à Mme John Casey, un terrain et batisses dans l'îlot compris entre les rues Bienville, Nouvelle-Orléans, Rochelsbave, ayant 25 pieds de face à la rue Bienville, sur 100 pieds de profondeur.....$500

Frédérick Sholtz Nesstadt à David Resolve Godwin, 5 terrains et batisses dans l'îlot compris entre les rues Esquemines, Jéna, Perrier et Cadiz, ayant 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.....$4,000

John Wilie à J. J. Zollinger, Jr., un terrain et batisse dans l'îlot compris entre les rues Seconde, St-Patrik, Troisième et St-Denis, ayant 25 pieds de face à la rue Seconde sur 110 pieds de profondeur $2,000

Parsagraphes—Le comité que le parti des indépendants a chargé de couvrir les "poll liste" dans les bureaux du greffier de la cour criminelle de district, aura fini sa besogne ce matin, et présentera, ce soir, à la réunion du "campaign committee" et des candidats, son rapport sur les frandes commises à la dernière élection. Un des employés du comité, en copiant les régistres du cinquième district, nouvjème ward, a découvert—étrange coïncidence!—que *tous* les votants, depuis le No. 192 jusqu'au No 392, sont venus voter par ordre alphabétique et par numéros, d'après leur enregistrement.

—Dans le procès de l'Etat contre Jacob Dish, condamné par le juge de la cour de la paroisse Catahoula à $250 d'amende et trois ans de travaux forcés, pour vol avec effraction, la cour suprême a ratifié l'arrêt du tribunal inférieur.

Dans celui de E. A. Luminais contre les juges de la cour civile de district de la paroisse d'Orléans, la cour a repoussé la demande de "writ" de "mandamus" pour forcer les juges d'approuver son mandat de $1,50 (salaire du mois d'août 1882), de "docket clerk" de la cour civile de district, salaire que la loi 108 de 1882 a réduit de vingt pour cent.

—Une charrette de boucher est passée hier matin, à cinq heures, sur une cartouche, à l'encoignure des rues Chartre, et Douane ; la cartouche a fait explosion et la balle a frappé à la main gauche Mlle Mollie Blanche qui passait dans le moment. On a transporté la blessée chez elle, rue Gasquet, près Howard, où, on l'espère, qui n'a aucune gravité a été panée.

—Le goélette Celina s'est heurtée contre le pont à West End et l'a légèrement endommagé.

—Une lampe remplie d'huile de charbon dans le car No 2 de la ligne de la rue du Canal, a fait explosion ; les dégâts sont de $5. L'officier Senarco, en éteignant les flammes, a été grièvement brûlé aux mains et à la figure.

—Orestal Dudley, c, a été blessé, hier, rue des Remparts, près Poydras, à six heures du soir, par un petit garçon qui lui a lancé une balle de pistolet; il a été atteint à la hanche droite. On n'a transporté l'hôpital ; sa blessure n'a pas de gravité. L'enfant s'est enfui, on ignore son nom.

—Thomas Harris, accusé d'homicide, a été arrêté, hier, à onze heures du matin, au No 278 de la rue Carondelet.

—Un feu, qui s'était déclaré dans une cheminée du "Peorman Saloon," encoignure Deuxième et Tchoupitoulas, a été promptement étouffé.

Arrivée d'un navire de guerre français à la Nlle-Orléans.

Samedi, à 10 heures et demie du soir, est arrivé dans notre port le navire de guerre français le *Chasseur*, croisant dans les eaux américaines.

Le *Chasseur* est un beau navire à éperon, calant 15 pieds d'eau, portant 4 gros canons et ayant 120 hommes d'équipage.

Voici les noms des officiers :

MM. Courrejolles, capitaine de frégate, commandant ;
Fasseon, lieutenant de vaisseau, commandant en second ;
Kérihual, enseigne de vaisseau ;
Lacujade, Idem.
Clearec, Idem.
Faind, médecin ;
Thomas, officier d'administration.

Le *Chasseur* vient de New York, après avoir fait escale à St-Domingue.

Il ne fait qu'un court séjour à la Nouvelle-Orléans et il se rend à la Havane, en passant par le Vera Cruz.

Hier, le commandant Courrejolles, accompagné de M. le Consul Général de France, a fait ses visites officielles aux autorités municipales, fédérales et militaires, ainsi qu'aux consuls résidant à la Nouvelle-Orléans ; au nouveau maire, l'Hon. W. J. Behan, au collecteur de la douane, gén. Badger, à l'officier naval, M. Dumont, au général Beauregard, au consul d'Angleterre, M. de Penblanque ; à celui d'Espagne, M. de Bazan ; à celui du Mexique, M. Zamacona ; à celui d'Allemagne, M. de Kurschnitz ; à celui d'Italie, le comte Marefoschi ; enfin à Mgr l'Archevêque Perché et à Mgr Leray, coadjuteur du diocèse.

Hier soir, M. le Vicomte d'Abzac a donné une brillante soirée aux officiers du *Chasseur* dans ses appartements de la rue Conti. Parmi les invités de M. le Consul Général nous avons remarqué outre les consuls dont nous avons déjà parlé M. Baxley, secrétaire du Gouverneur du Honduras Anglais, MM. Carrière père et fils, le Colonel Legardeur, M. Solis, Vice-Consul d'Espagne, le Major J. Augustin, M. Armand Pilié, M. Défosses, le directeur de l'Opéra, MM. Schaller et Doris. Elle a deux têtes, quatre bras, quatre jambes, et un seul corps. La sensibilité est commune aux pieds, et distincte aux têtes. Les deux têtes peuvent causer simultanément, l'une en français, l'autre en anglais, en allemand, en italien ou en espagnol. D'un esprit primesautier, elles saisissent vite une conversation et parlent très volontiers.

Bien que leurs facultés mentales ne soient pas communes, il arrive généralement qu'elles aient les mêmes idées, les mêmes goûts.

Mlle Christine est le nom de bette disgraciée de la nature. Elle est native de la Caroline du Nord ; âgée de 31 ans. Elle a voyagé dans le monde entier ; a été examinée par les médecins les plus éminents de tous les pays, et sera plus d'une fois encore—car elle jouit d'une santé robuste—un objet de curiosité pour le vulgaire, et d'études pour la science. *Bis in eadem.*

Cour criminelle de district—

A la section A, (juge Roman) — Michael Baldwin s'est reconnu coupable de port d'armes cachées. Il a été condamné à un jour de prison de paroisse.

Le jugement de Thomas McQuade et de Nicholas White, que le grand jury a trouvé lieu à poursuivre pour le meurtre de John Burke ; celui de M. Condon, Gilbert Taylor et d'Alex. Trimbles, accusés de vols de fait—ont été remis au 27 du courant.

A la section B, [juge Luzenberg]—Littleton B. Lotte est accusé d'être entré dans une maison et d'y avoir commis un vol; Neet Johnson est accusé de port d'armes cachées.

John Wals, c, Calvin John, c, et Martin Harris, accusés de vol; Mat Degan, de voies de fait; Lizzie Johnson, de blessures, se sont déclarés innocents.

Arthur Watson s'est reconnu coupable d'attaque.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Thomas A. Spence, prévenu de voies de fait.

Cœur du recorder Sambois.—

Georgiana Taylor, convaincue de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Alice Cook, convaincue d'infraction à l'ordonnance qui a trait aux prostituées : Albert Smith, convaincu d'ivresse, d'insultes et de bris de paix ; Monroe Pinks et Mme Francis, convaincus de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de détention à la même geôle.

Cour du recorder Davey.—

Jumbo Robinson, accusé d'avoir poignardé Rosanna Robinson, a été requis de donner un cautionnement de $500, en attendant l'interrogatoire.

James Breslin, prévenu d'injures et de menaces, a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Gustave Kolm et als à Salvador Matranga, deux carrés d'îlots compris entre les rues Holly Grove, Jackson, Jéna et Cyprès, ayant 300 pieds de face à chacune des rues ci-dessus mentionnées, et deux carrés d'îlots compris entre les rues Jackson, Eagle, Jéna et Cyprès, ayant 300 pieds de face sur chacune de ces rues.....$600

John A. Watkins à Mme G. Henry Lathman, un terrain et batisses dans l'îlot compris entre les rues Willow, Cypress, Clara et Florida Landing, ayant 32 pieds de face à la rue Cypress sur 63 pieds de profondeur.....$700

Blayney Towsley Walshe à Frank Saunders Kendig : 1° quatre terrains et batisses dans l'îlot compris entre les rues Cadiz, Pitt, St-Charles et Valence, ayant 25 pieds de face à la rue St-Charles sur 100 pieds de profondeur ; 2° un terrain et batisses compris entre les mêmes rues que les premiers, ayant 25 pieds de face à la rue St-Charles sur 100 pieds de profondeur $4000

Mary Adams à Richard Richey : Mary Adams, un terrain et batisses dans l'îlot compris entre les rues White, Nonvelle-Orléans, Claiborne et Prosper.....$334

Hugh Murphy à Mme John Casey, un terrain et batisses dans l'îlot compris entre les rues Bienville, Nouvelle-Orléans, Rochelsbave, ayant 25 pieds de face à la rue Bienville, sur 100 pieds de profondeur.....$500

Frédérick Sholtz Nesstadt à David Resolve Godwin, 5 terrains et batisses dans l'îlot compris entre les rues Esquemines, Jéna, Perrier et Cadiz, ayant 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.....$4,000

John Wilie à J. J. Zollinger, Jr., un terrain et batisse dans l'îlot compris entre les rues Seconde, St-Patrik, Troisième et St-Denis, ayant 25 pieds de face à la rue Seconde sur 110 pieds de profondeur $2,000

Parsagraphes—Le comité que le parti des indépendants a chargé de couvrir les "poll liste" dans les bureaux du greffier de la cour criminelle de district, sera fini sa besogne ce matin, et présentera, ce soir, à la réunion du "campaign committee" et des candidats, son rapport sur les frandes commises à la dernière élection. Un des employés du comité, en copiant les régistres du cinquième district, nouvjème ward, a découvert—étrange coïncidence!—que *tous* les votants, depuis le No. 192 jusqu'au No 392, sont venus voter par ordre alphabétique et par numéros, d'après leur enregistrement.

—Dans le procès de l'Etat contre Jacob Dish, condamné par le juge de la cour de la paroisse Catahoula à $250 d'amende et trois ans de travaux forcés, pour vol avec effraction, la cour suprême a ratifié l'arrêt du tribunal inférieur.

Dans celui de E. A. Luminais contre les juges de la cour civile de district de la paroisse d'Orléans, la cour a repoussé la demande de "writ" de "mandamus" pour forcer les juges d'approuver son mandat de $1,50 (salaire du mois d'août 1882), de "docket clerk" de la cour civile de district, salaire que la loi 108 de 1882 a réduit de vingt pour cent.

—Une charrette de boucher est passée hier matin, à cinq heures, sur une cartouche, à l'encoignure des rues Chartre, et Douane ; la cartouche a fait explosion et la balle a frappé à la main gauche Mlle Mollie Blanche qui passait dans le moment. On a transporté la blessée chez elle, rue Gasquet, près Howard, où, on l'espère, qui n'a aucune gravité a été panée.

—Le goélette Celina s'est heurtée contre le pont à West End et l'a légèrement endommagé.

—Une lampe remplie d'huile de charbon dans le car No 2 de la ligne de la rue du Canal, a fait explosion ; les dégâts sont de $5. L'officier Senarco, en éteignant les flammes, a été grièvement brûlé aux mains et à la figure.

—Orestal Dudley, c, a été blessé, hier, rue des Remparts, près Poydras, à six heures du soir, par un petit garçon qui lui a lancé une balle de pistolet; il a été atteint à la hanche droite. On n'a transporté l'hôpital ; sa blessure n'a pas de gravité. L'enfant s'est enfui, on ignore son nom.

—Thomas Harris, accusé d'homicide, a été arrêté, hier, à onze heures du matin, au No 278 de la rue Carondelet.

—Un feu, qui s'était déclaré dans une cheminée du "Peorman Saloon," encoignure Deuxième et Tchoupitoulas, a été promptement étouffé.

Arrivée d'un navire de guerre français à la Nlle-Orléans.

Samedi, à 10 heures et demie du soir, est arrivé dans notre port le navire de guerre français le *Chasseur*, croisant dans les eaux américaines.

Le *Chasseur* est un beau navire à éperon, calant 15 pieds d'eau, portant 4 gros canons et ayant 120 hommes d'équipage.

Voici les noms des officiers :

MM. Courrejolles, capitaine de frégate, commandant ;
Fasseon, lieutenant de vaisseau, commandant en second ;
Kérihual, enseigne de vaisseau ;
Lacujade, Idem.
Clearec, Idem.
Faind, médecin ;
Thomas, officier d'administration.

Le *Chasseur* vient de New York, après avoir fait escale à St-Domingue.

Il ne fait qu'un court séjour à la Nouvelle-Orléans et il se rend à la Havane, en passant par le Vera Cruz.

Hier, le commandant Courrejolles, accompagné de M. le Consul Général de France, a fait ses visites officielles aux autorités municipales, fédérales et militaires, ainsi qu'aux consuls résidant à la Nouvelle-Orléans ; au nouveau maire, l'Hon. W. J. Behan, au collecteur de la douane, gén. Badger, à l'officier naval, M. Dumont, au général Beauregard, au consul d'Angleterre, M. de Penblanque ; à celui d'Espagne, M. de Bazan ; à celui du Mexique, M. Zamacona ; à celui d'Allemagne, M. de Kurschnitz ; à celui d'Italie, le comte Marefoschi ; enfin à Mgr l'Archevêque Perché et à Mgr Leray, coadjuteur du diocèse.

Hier soir, M. le Vicomte d'Abzac a donné une brillante soirée aux officiers du *Chasseur* dans ses appartements de la rue Conti. Parmi les invités de M. le Consul Général nous avons remarqué outre les consuls dont nous avons déjà parlé M. Baxley, secrétaire du Gouverneur du Honduras Anglais, MM. Carrière père et fils, le Colonel Legardeur, M. Solis, Vice-Consul d'Espagne, le Major J. Augustin, M. Armand Pilié, M. Défosses, le directeur de l'Opéra, MM. Schaller et Doris. Elle a deux têtes, quatre bras, quatre jambes, et un seul corps. La sensibilité est commune aux pieds, et distincte aux têtes. Les deux têtes peuvent causer simultanément, l'une en français, l'autre en anglais, en allemand, en italien ou en espagnol. D'un esprit primesautier, elles saisissent vite une conversation et parlent très volontiers.

Bien que leurs facultés mentales ne soient pas communes, il arrive généralement qu'elles aient les mêmes idées, les mêmes goûts.

Mlle Christine est le nom de bette disgraciée de la nature. Elle est native de la Caroline du Nord ; âgée de 31 ans. Elle a voyagé dans le monde entier ; a été examinée par les médecins les plus éminents de tous les pays, et sera plus d'une fois encore—car elle jouit d'une santé robuste—un objet de curiosité pour le vulgaire, et d'études pour la science. *Bis in eadem.*

Cour criminelle de district—

A la section A, (juge Roman) — Michael Baldwin s'est reconnu coupable de port d'armes cachées. Il a été condamné à un jour de prison de paroisse.

Le jugement de Thomas McQuade et de Nicholas White, que le grand jury a trouvé lieu à poursuivre pour le meurtre de John Burke ; celui de M. Condon, Gilbert Taylor et d'Alex. Trimbles, accusés de vols de fait—ont été remis au 27 du courant.

A la section B, [juge Luzenberg]—Littleton B. Lotte est accusé d'être entré dans une maison et d'y avoir commis un vol; Neet Johnson est accusé de port d'armes cachées.

John Wals, c, Calvin John, c, et Martin Harris, accusés de vol; Mat Degan, de voies de fait; Lizzie Johnson, de blessures, se sont déclarés innocents.

Arthur Watson s'est reconnu coupable d'attaque.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Thomas A. Spence, prévenu de voies de fait.

Cœur du recorder Sambois.—

Georgiana Taylor, convaincue de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Alice Cook, convaincue d'infraction à l'ordonnance qui a trait aux prostituées : Albert Smith, convaincu d'ivresse, d'insultes et de bris de paix ; Monroe Pinks et Mme Francis, convaincus de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de détention à la même geôle.

Cour du recorder Davey.—

Jumbo Robinson, accusé d'avoir poignardé Rosanna Robinson, a été requis de donner un cautionnement de $500, en attendant l'interrogatoire.

James Breslin, prévenu d'injures et de menaces, a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Gustave Kolm et als à Salvador Matranga, deux carrés d'îlots compris entre les rues Holly Grove, Jackson, Jéna et Cyprès, ayant 300 pieds de face à chacune des rues ci-dessus mentionnées, et deux carrés d'îlots compris entre les rues Jackson, Eagle, Jéna et Cyprès, ayant 300 pieds de face sur chacune de ces rues.....$600

John A. Watkins à Mme G. Henry Lathman, un terrain et batisses dans l'îlot compris entre les rues Willow, Cypress, Clara et Florida Landing, ayant 32 pieds de face à la rue Cypress sur 63 pieds de profondeur.....$700

Blayney Towsley Walshe à Frank Saunders Kendig : 1° quatre terrains et batisses dans l'îlot compris entre les rues Cadiz, Pitt, St-Charles et Valence, ayant 25 pieds de face à la rue St-Charles sur 100 pieds de profondeur ; 2° un terrain et batisses compris entre les mêmes rues que les premiers, ayant 25 pieds de face à la rue St-Charles sur 100 pieds de profondeur $4000

Mary Adams à Richard Richey : Mary Adams, un terrain et batisses dans l'îlot compris entre les rues White, Nonvelle-Orléans, Claiborne et Prosper.....$334

Hugh Murphy à Mme John Casey, un terrain et batisses dans l'îlot compris entre les rues Bienville, Nouvelle-Orléans, Rochelsbave, ayant 25 pieds de face à la rue Bienville, sur 100 pieds de profondeur.....$500

Frédérick Sholtz Nesstadt à David Resolve Godwin, 5 terrains et batisses dans l'îlot compris entre les rues Esquemines, Jéna, Perrier et Cadiz, ayant 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.....$4,000

John Wilie à J. J. Zollinger, Jr., un terrain et batisse dans l'îlot compris entre les rues Seconde, St-Patrik, Troisième et St-Denis, ayant 25 pieds de face à la rue Seconde sur 110 pieds de profondeur $2,000

Parsagraphes—Le comité que le parti des indépendants a chargé de couvrir les "poll liste" dans les bureaux du greffier de la cour criminelle de district, sera fini sa besogne ce matin, et présentera, ce soir, à la réunion du "campaign committee" et des candidats, son rapport sur les frandes commises à la dernière élection. Un des employés du comité, en copiant les régistres du cinquième district, nouvjème ward, a découvert—étrange coïncidence!—que *tous* les votants, depuis le No. 192 jusqu'au No 392, sont venus voter par ordre alphabétique et par numéros, d'après leur enregistrement.

—Dans le procès de l'Etat contre Jacob Dish, condamné par le juge de la cour de la paroisse Catahoula à $250 d'amende et trois ans de travaux forcés, pour vol avec effraction, la cour suprême a ratifié l'arrêt du tribunal inférieur.

Dans celui de E. A. Luminais contre les juges de la cour civile de district de la paroisse d'Orléans, la cour a repoussé la demande de "writ" de "mandamus" pour forcer les juges d'